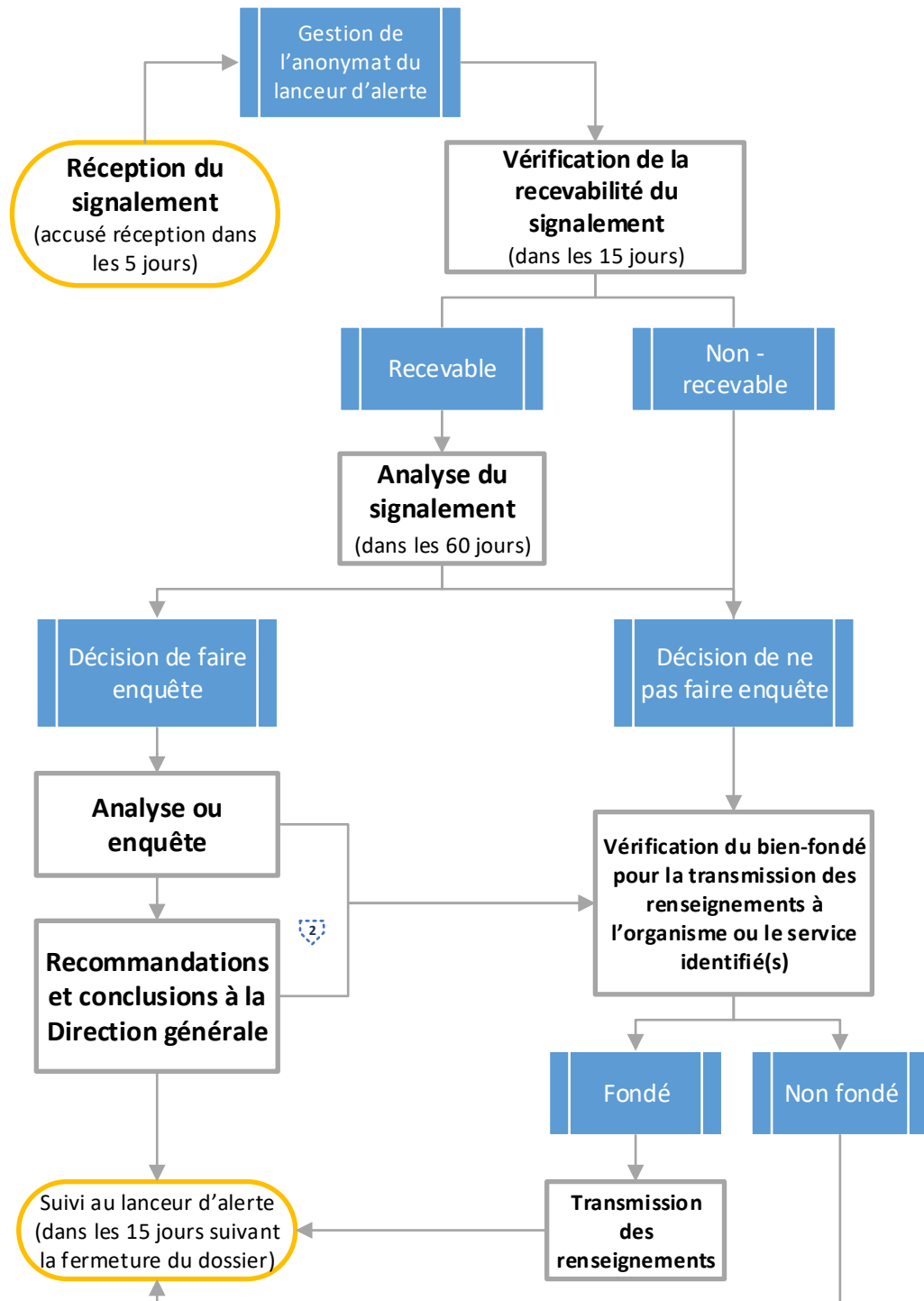


PROCESSUS DE TRAITEMENT D'UN SIGNALEMENT AU BIEL ¹



1

Conformément à la politique de signalement en vigueur à la Ville (adoptée le 3 décembre 2019) : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/politique-signalement.aspx>.

2

Lorsqu'un signalement concerne le Directeur général, le BIEL peut faire rapport directement au Comité exécutif.